



# CLASSIFICATIONS 2017

## LES ÉTRANGES VŒUX DES « SAM SUFFIT » ET DE BPCE

Comment qualifier autrement ce cadeau empoisonné de début d'année, concocté par BPCE avec la complicité des « SAM suffit » que sont la CFDT, CFTC, la CGC, FO et SU-UNSA. Comme l'a écrit ce dernier, la bascule dans le nouveau dispositif de classifications se fait « à masse salariale maîtrisée », un langage que ne renieraient pas les patrons de caisse.

C'est donc par un simple mail que chaque salarié est informé de sa nouvelle classification. Décidemment les signataires de cet accord sont peu généreux en explications voire même totalement silencieux (CGC, CFTC et FO). Y aurait-il un certain malaise chez ces organisations syndicales comme dans le camp patronal ? On peut le penser alors que les critiques émises par Sud ne font l'objet d'aucune objection, d'aucun contre-argumentaire !



Pire encore, les « SAM suffit » imploront la loyauté des dirigeants alors que ces derniers ont supprimé tous nos avantages acquis, refusent toute augmentation collective de nos rémunérations, suppriment des centaines d'emplois, dégradent nos conditions de travail ! Une amnésie bien troublante...

**Les salariés feront les frais de cette trahison, une fois de plus !**



Le fait est que :

- l'entrée dans le nouveau dispositif n'amènera aucune augmentation des salaires individuels,
- les injustices demeureront, notamment la non-reconnaissance de l'expérience acquise, du professionnalisme,
- la nébuleuse qui entoure les perspectives d'évolution professionnelle est encore plus grande car plus aucune référence à un niveau de classification d'emploi (CC, GC par exemple) n'existe.

La seule bonne nouvelle qui attend les salariés pour la paye du mois de janvier est le seul fruit de l'action de Sud pour une « application loyale » du dispositif part variable. Ce plus salarial, perçu en chaque début d'année, est l'exemple de notre action menée quotidiennement, action tournée vers la seule défense des intérêts de chacune et chacun d'entre vous. Notre manière à nous, Sud, de vous présenter nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

L'équipe Sud Solidaires de la CEMP

**LISEZ-MOI**

Avec les « SAM suffit », tout devient facile... pour les patrons !

### CLASSIFICATIONS 2017 POUR LES NULS

« SAM suffit » : les signataires du dispositif de classification et des nouveaux minima salariaux (le SAM : Salaire Annuel Minimal)

CFDT, CFTC, CGC, FO et SU-UNSA sont les acteurs, avec BPCE, d'une **ARTIFICE SOUPLE** dont les victimes sont encore une fois les salariés.

Ces cinq organisations syndicales ont collaboré à la casse du dernier pan collectif du socle social des caisses d'épargne au grand bonheur des patrons qui n'en attendaient pas moins de ses partenaires fidèles. Et ça, ça suffit au bonheur de ces pseudos représentants du personnel !

Quant à vous salariés... il ne vous reste plus qu'à déchiffrer le vrai du faux dans l'expression des signataires patronaux et syndicaux.

« Classifications 2017 pour les nuls », document rédigé par Sud-Solidaires BPCE, est là pour vous aider en vous donnant des éléments factuels et pointant certains manques criants :

- ◆ Comprendre le nouveau système
- ◆ Les promotions
- ◆ Le déroulement de carrière
- ◆ Les recours
- ◆ Les trahisons des signataires

1	25 809 €
2	28 313 €
3	30 817 €
4	33 321 €
5	35 825 €
6	38 329 €
7	40 833 €
8	43 337 €
9	45 841 €
10	48 345 €

Solidaires

Union syndicale  
Solidaires  
Sud Solidaires BPCE - 27, rue de la Tombe Issoire 75014 PARIS  
Tél : 067961196 - mail : sudbpce@gmail.com - www.sudbpce.com - f SU0BPCE



Sud-Solidaires BPCE (Banques Populaires-Caisses d'Épargne)  
Section Caisse d'Épargne de Midi-Pyrénées—10 avenue Maxwell – 31100 Toulouse  
Tél : 05.62.16.37.69 ou 09.66.00.18.47 / E-mail : [sud.cemp@wanadoo.fr](mailto:sud.cemp@wanadoo.fr)  
Site : [www.sudbpce.com](http://www.sudbpce.com)

Union syndicale  
**Solidaires**